

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX  
(Haute-Vienne)

**DECISION DU PRÉSIDENT**  
**n°2025-032 du 11 février 2025**

**Objet : Aménagement d'un centre de conservation de la DRAC**  
**: Avenants aux marchés de travaux**

**LE PRESIDENT,**

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;  
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;  
Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;  
Vu la Décision du Président n°2024-006 du 17 janvier 2024 portant attribution des marchés de travaux ;  
Considérant la proposition d'avenants ci-joint ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Dans le cadre de l'aménagement d'un centre de conservation de la DRAC, il est conclu, un avenant n°2 aux marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

Lot n°5 - Revêtements de sol avec la société **PLASTISOL 19000 TULLE**  
Lot n°7 – Electricité - Courants forts et faibles avec la société **SNEE 87000 LIMOGES**

**Article 2 :** Les marchés sont modifiés comme suit :

Lot	Marché en € HT	Avenant n°1 en € HT	Avenant n°2 en € HT	Marché compris avenants en € HT
5	62 195.50	5 742.00	7 846.50	75 784.00
7	85 960.59	18 760.46	1 912.28	106 633.33

**Article 3 :** Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Président,**

**Patrick DARV**



Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20250217-DP2025-03211037-AR  
Date de télétransmission : 17/02/2025  
Date de réception préfecture : 17/02/2025

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;  
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge ...../..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**AVENANT N° 2**

**OPERATION**

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION  
DE LA DRAC  
Boulevard Marcel ROUX  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE**

**L'Avenant est établi entre les soussignés, ci-dessous énoncés :**

**MAITRE D'OUVRAGE**

Communauté de Communes du Pays de St Yrieix  
Rue du 8 mai 1945 – BP 28  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**ET**

**ENTREPRISE :**

SNEE Limoges SA  
34 rue E. Curien  
87 000 LIMOGES

**LOT N° 07 ELECTRICITE CFO CFA**

**Approuvé le 29 Janvier 2024**

**MONTANT INITIAL DU MARCHE : 103 152.71 Euros T.T.C.**

**Modifié Avenants précédents : 125 665.26 Euros T.T.C.**

## ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

- Le présent Avenant a pour objet :
- La fourniture et pose d'un BAES supplémentaire à la demande du bureau de contrôle
  - La dépose de tous les luminaires extérieurs et pose de nouveaux projecteurs

## ARTICLE 2 - PIECES ANNEXES

- Rapport de présentation
- Devis de travaux en plus-value

## ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX MODIFICATIFS

Ces travaux seront supprimés suivant les prix du bordereau de prix unitaires.

MONTANT HT	1 912.28 Euros
T.V.A. 20 %	382.46 Euros
<b>MONTANT T.T.C.</b>	<b>2 294.74 Euros</b>

## ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Montant du marché initial	103 152.71 Euros
Montant de l'avenant n° 1	22 512.55 Euros
Montant de l'avenant n° 2	2 294.74 Euros
<b>Nouveau Montant du Marché</b>	<b>127 960.00 Euros T.T.C.</b>

**Soit Cent vingt-sept mille neuf cent soixante Euros**

## ARTICLE CINQ - AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial sont applicables de plein droit aux travaux faisant l'objet du présent Avenant, le délai des travaux est inchangé.

**Fait à Nexon, le 4 Février 2025**

**L'Entreprise**

**Monsieur le Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Saint-Yrieix**



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST YRIEIX**

Rue du 8 mai 1945 – BP 28  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION  
DE LA DRAC**

Boulevard Marcel ROUX  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**RAPPORT DE PRESENTATION DE  
L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ**

**NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE**

Le lot N° 07 ELECTRICITE CFO CFA a été confié, après appel d'offre, par acte d'engagement approuvé le 29 Janvier 2024 à l'entreprise SNEE Limoges SA pour un montant de :

Tranche ferme : 103 152.71 Euros T.T.C.  
Les délais initiaux restent inchangés.

**ECONOMIE GENERALE DE L'AVENANT**

Le présent Avenant a pour objet :

- La fourniture et pose d'un BAES supplémentaire à la demande du bureau de contrôle
- La dépose de tous les luminaires extérieurs et pose de nouveaux projecteurs

**CONCLUSION**

L'effet financier de ces prestations s'établit à une dépense à réaliser de 2 294.74 Euros T.T.C. soit un nouveau montant du marché porté à **127 960.00 Euros T.T.C.** Le délai de réalisation est inchangé.

Fait à Nexon, le 4 Février 2025

Pour EPURE  
Anne SIMON

**EPURE**

*Architecte Urbaniste*

8 rue Victor Hugo 87300 NEXON  
epure87@orange.fr Tél : 05 55 58 30 48  
Siret 497 584 664 00013 APE 7111Z



Agence  
de Limoges

ZA de Romanet  
34 rue Hubert Curien  
87000 LIMOGES

Tél. 05 55 35 70 45  
Fax. 05 55 35 01 21

secretariat87@snee.soflux.fr

R.C.S. Limoges B 390 633 204 00099

Agences travaux

ANGOULÊME  
LA ROCHELLE  
TOURS  
NANTES  
MARNE-LA-VALLÉE  
POITIERS  
LIMOGES

COMMUNAUTE COMMUNE ST YRIEIX LA PERCHE

45 Bd de l'Hôtel de Ville

87600 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

Du : 04 Février 2025

Devis N° 87.25.0048\TP

Affaire suivie par : PAULIAT Tristan

Tél : 05.55.35.70.45

Fax : 05.55.35.01.21

Courriel : secretariat87@snee.soflux.fr

Aménagement d'un centre de  
conservation de la DRAC

Boulevard Marcel Roux

87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Ajout d'un BAES

Devis Descriptif - Estimatif

Agence de Limoges

34 rue Hubert Curien  
87000 Limoges  
PAULIAT Tristan

Du : 04 Février 2025

OFFRE DE PRIX

Page N° 1/5

Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Montant Total
Suite rapport du bureau de contrôle: "Balisage d'évacuation insuffisant au niveau de l'accueil au rez de chaussée"				
Fourniture, pose et raccordement d'un BAES au niveau de l'accueil du rez-de-chaussée Passage dans la moulure existante et pose murale Compris tirage câble jusqu'au TD1	ENS	1,000	115,24	115,24
Dépose de tous les éclairages extérieurs existant	U	12,000	31,65	379,80
Fourniture, pose et raccordement de projecteur ext. Marque: ARIC Modèle: DIA	ENS	2,000	250,79	501,58
Alimentation des projecteurs par le faux plafond jusqu'au TD2	ENS	2,000	262,51	525,02
Location nacelle compris transport	ENS	1,000	390,64	390,64

**Montant Total Net HT**

**1.912,28€**

T.V.A 20,00 %

382,46€

**Montant Total TTC**

**2.294,74€**

DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS ET 74 CTS

"Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre.  
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix."  
Nos conditions générales de vente sont annexées ci-après



**AVENANT N° 2**

**OPERATION**

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION  
DE LA DRAC  
Boulevard Marcel ROUX  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE**

**L'Avenant est établi entre les soussignés, ci-dessous énoncés :**

**MAITRE D'OUVRAGE**

Communauté de Communes du Pays de St Yrieix  
Rue du 8 mai 1945 – BP 28  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**ET**

**ENTREPRISE :**

PLASTISOL  
ZAC de la Solane  
19 000 TULLE

**LOT N° 05 REVÊTEMENTS DE SOL**

**Approuvé le 29 Janvier 2024**

**MONTANT INITIAL DU MARCHE : 74 634.60 Euros T.T.C.**

**Modifié Avenants précédents : 81 525.00 Euros T.T.C.**

## ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

- Le présent Avenant a pour objet les travaux de moins-value et plus-value pour :
- la réalisation d'un sol souple adapté pour recouvrement du sol amianté dans bureaux 12-13
  - la réalisation d'une barrière anti remontée d'humidité dans bureau RDC (compris dépose d'un support bois existant en trop mauvais état)
  - le remplacement du sol PVC existant sur une partie du dégagement au RDC compris dépose, réalisation d'une barrière anti remontée d'humidité et pose d'un nouveau sol PVC
  - La suppression de la réalisation du sol PVC dans l'atelier n°2

## ARTICLE 2 - PIECES ANNEXES

- Rapport de présentation
- Devis de travaux en plus-value et en moins-value

## ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX MODIFICATIFS

Ces travaux seront supprimés suivant les prix du bordereau de prix unitaires.

MONTANT HT - value	- 2 719.00 Euros
MONTANT HT + value	5 127.50 Euros
<hr/>	
MONTANT HT	7 846.50 Euros
T.V.A. 20 %	1 569.30 Euros
<b>MONTANT T.T.C.</b>	<b>9 415.80 Euros</b>

## ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Montant du marché initial	74 634.60 Euros
Montant de l'avenant n° 1	6 890.40 Euros
Montant de l'avenant n° 2	9 415.80 Euros
<b>Nouveau Montant du Marché</b>	<b>90 940.80 Euros T.T.C.</b>

Soit quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante Euros et 80 cts

## ARTICLE CINQ - AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial sont applicables de plein droit aux travaux faisant l'objet du présent Avenant, le délai des travaux est inchangé.

Fait à Nexon, le 14 Octobre 2024

L'Entreprise

Monsieur le Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Saint-Yrieix

**SAS ENTREPRISE PLASTISOL**  
Revêtement PVC - Moquette - Parquet  
ZAC de la Solana - 19000 TULLE  
Tél: 05 85 26 11 24  
sasplastisol@orange.fr  
RCS Brive 634 273 872 - Siret 634 273 872 00020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST YRIEIX  
Rue du 8 mai 1945 – BP 28  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION  
DE LA DRAC**  
Boulevard Marcel ROUX  
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

**RAPPORT DE PRESENTATION DE  
L'AVENANT N° 2 AU MARCHE**

### **NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE**

Le lot N° 05 REVÊTEMENTS DE SOL a été confié, après appel d'offre, par acte d'engagement approuvé le 29 Janvier 2024 à l'entreprise PLASTISOL pour un montant de :

Tranche ferme : 74 634.60 Euros T.T.C.

Les délais initiaux restent inchangés.

### **ECONOMIE GENERALE DE L'AVENANT**

Le présent Avenant a pour objet les travaux de moins-value et plus-value pour :

- la réalisation d'un sol souple adapté pour recouvrement du sol amianté dans bureaux 12-13
- la réalisation d'une barrière anti remontée d'humidité dans bureau RDC (compris dépose d'un support bois existant en trop mauvais état)
- le remplacement du sol PVC existant sur une partie du dégagement au RDC compris dépose, réalisation d'une barrière anti remontée d'humidité et pose d'un nouveau sol PVC
- La suppression de la réalisation du sol PVC dans l'atelier n°2

### **CONCLUSION**

L'effet financier de ces prestations s'établit à une dépense à réaliser de 9 415.80 Euros T.T.C. soit un nouveau montant du marché porté à **90 940.80 Euros T.T.C.** Le délai de réalisation est inchangé.

Fait à Nexon, le 14 Octobre 2024

Pour EPURE  
Anne SIMON

**EPURE**

*Architecte Urbaniste*

8 rue Victor Hugo 87800 NEXON

epure87@orange.fr Tél : 05 55 58 30 48

Siret 497 584 664 00013 APE 7111Z





ZAC de la Solane 19000 TULLE  
 Tél. : 05.55.26.11.24/07.86.99.13.46  
 E-mail : sarlplastisol@orange.fr  
 Site : www.sarl-plastisol.fr

**DEVIS N° DE00000539**

TULLE, le 11/09/2024

**Adresse des travaux :**

Bourg -  
 87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Communauté de communes du pays Saint - Yrieix  
 Bourg -  
 87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Description	Qté	U.	P.U. HT	Montant HT
<b>Travaux supplémentaires N°2</b>				
<b>R+1</b>				
Moins value pose de sol U4P3	-35,00	m²	32,00	-1 120,00
Plus value pose de sol Modul 'up pour recouvrement d'amiante	35,00	m²	65,00	2 275,00
<b>R+2</b>				
Moins value ragréage stockages R+2	-198,00	m²	7,00	-1 386,00
Préparations du support comprenant raccord + passage de primaire pour pose direct sur support existant	198,00	m²	3,50	693,00
<b>RDC</b>				
Dépose du sol bois existant et mise en déchetterie	62,00	m²	18,00	1 116,00
Mise en œuvre d'une résine anti-remontée d'humidité BH / SBH	62,00	m²	35,00	2 170,00
<b>Travaux supplémentaires N°3</b>				
Dépose sol PVC et mise en déchetterie	55,00	m²	14,50	797,50
Dépose carrelage existants et mise en déchetterie	55,00	m²	25,00	1 375,00
Mise en œuvre d'une résine anti-remontée d'humidité BH / SBH	55,00	m²	35,00	1 925,00
Fourniture et pose d'un sol PVC U4P3 en stock	55,00	m²	28,00	1 540,00
Fourniture et pose de seuils de jonction	4,00	U	15,00	60,00
Moins-value : Atelier n°02	-41,00	m²	7,00	-287,00
Moins-value : Atelier n°02	-41,00	m²	32,00	-1 312,00

